

Complément au dossier **Les routes de l'esclavage**,  
rédigé par Victor Courgeon

---

## L'esclavage au Brésil



Le Brésil est une colonie du Portugal jusqu'en 1822. L'esclavage y est donc un héritage colonial, qui s'est renforcé après l'indépendance. « *Les esclaves sont partout, sur les plantations, dans les usines, dans les mines, dans les villes. La construction de l'Etat brésilien au XIXe siècle s'est appuyée sur l'esclavage illégal des 800 000 Africains débarqués après la prohibition et sur la protection du travail forcé. L'esclavagisme existait dans tous les secteurs de l'économie et de la société. Il y a longtemps eu un silence dans l'histoire brésilienne autour de cette complicité généralisée concernant le trafic illégal du XIXe siècle, qui nourrit l'essor ville-café-culture esclavagiste devenu la base de la richesse de l'empire* ». (Catherine Coquery-Vidrovitch, *Les routes de l'esclavage*, p.228) Le café est au cœur de l'économie brésilienne, comme illustré dans le documentaire – toutes les plantations fonctionnant avec des esclaves (surtout de première génération). Pour accroître la rentabilité par esclave, le travail est organisé de manière scientifique, avec une répartition spatiale autour du séchage du café. « *Le Brésil a longuement et intensément participé à la traite négrière transatlantique, non sous la forme d'un commerce triangulaire mais principalement par des liaisons directes entre l'Afrique et l'Amérique. Ses ports ont ainsi reçu environ 5 millions de captifs, soit 45% de tous les Africains déportés aux Amériques entre le XVIe siècle et la seconde moitié du XIXe siècle. Au moment où le Royaume-Uni prend la tête de la croisade antiesclavagiste, la traite vers le Brésil s'intensifie et est destinée aux plantations de café en plein essor de la vallée du Paraíba, fleuve qui parcourt les provinces de Sao Paulo et de Rio de Janeiro.* » (Armelle Enders, « *Fin de l'esclavage aux Amériques* » in *Histoire du monde au XIXe siècle*, p. 476) Cette région est évoquée dans le documentaire, certains propriétaires y possédant jusqu'à 1000 esclaves.

Si le Brésil poursuit pendant plusieurs décennies ses activités de traite, c'est qu'elles sont nécessaires pour assurer le renouvellement de la population esclave (à la différence des États-Unis, où les planteurs favorisent la reproduction entre les esclaves, le commerce est interne au pays – cf. Ciné-Dossier **Amistad**). La traite sera définitivement arrêtée en 1850, sous la pression britannique. C'est le démarrage d'une politique « émancipationniste » : l'esclavage doit s'arrêter progressivement faute d'esclaves (le solde naturel étant négatif). Pour autant les classes possédantes sont farouchement opposées à l'abolition (perte de main d'œuvre, la liberté des esclaves est vue comme un danger et une future atteinte à la propriété). Après l'abolition de l'esclavage aux États-Unis en 1865 suite à la guerre de Sécession, le Brésil se retrouve isolé. L'empereur Dom Pedro II impose en 1871 la loi Rio Branco (loi du « ventre libre ») : tout enfant d'une mère esclave naît libre. Mais elle est peu ou mal appliquée. Le député Joaquim Nabuco, figure brésilienne de l'abolitionnisme, présente un projet d'abolition assorti d'un programme social en 1880. Si le projet n'a pas de suite législative, il suscite une vague abolitionniste dans le pays qui soutient le marronage des esclaves qui fuient massivement les plantations. Cette émancipation force de fait la législation. Le Brésil abolit donc tardivement l'esclavage, le 13 mai 1888 par une loi promulguée par la princesse Isabel : 700 000 personnes sont libérées (5% de la population) surtout dans les provinces productrices de café au sud-est du Brésil : Rio de Janeiro, Sao Paulo et Minas Gerais. Le caractère agraire du pays est une des causes de cette abolition tardive (l'industrialisation en Europe a déplacé les sources de profits, les plantations étaient moins lucratives que les usines textiles par exemple). Mais c'est surtout la durée et l'ampleur du système esclavagiste qui l'explique. Peut-on dire que c'est aussi la naissance du racisme dans ce pays comme peut le suggérer le documentaire ? Dès l'abolition, les gouvernements et les planteurs veulent blanchir la population. En 1891, 215 000 Européens pauvres arrivent au Brésil, pour pallier le problème de main d'œuvre et répondre à la question raciale. La marginalisation des afro-descendants est forte (mais ne se traduit pas par une ségrégation sociale formelle comme aux États-Unis). Au début du XXe siècle, le métissage sera érigé en idéologie nationale : thèse aujourd'hui fortement critiquée (cf. Ciné-Dossier **Casa Grande**). Les auteurs du documentaire estiment qu'en comptabilisant la population noire brésilienne, le Brésil serait aujourd'hui le deuxième pays d'Afrique en termes de population. Mais la population afro-brésilienne est aujourd'hui la plus pauvre, signe d'une stigmatisation qui se poursuit.